

Troisième de l'Enseignement Agricole



OBJECTIF :

La troisième de l'enseignement Agricole est une voie spécifique de l'enseignement Agricole qui permet à un collégien de se remotiver pour l'école, de se réinvestir dans ses études et de préparer son orientation scolaire et professionnelle.

VOTRE PROFIL

Cette filière s'adresse à des élèves :

- attirés par des enseignements concrets intégrant des modules de découverte de la vie professionnelle et des métiers,
- susceptibles de bénéficier d'une pédagogie adaptée et diversifiée,
- désireux d'obtenir le Diplôme National du Brevet et de préparer leur orientation professionnelle

LES POURSUITES D'ETUDE

Après la classe de 3e de l'enseignement agricole, il est possible de s'orienter vers un CAP agricole, un CAP, une seconde professionnelle et le cas échéant, une seconde générale et technologique.



LA BRETONNIERE
LYCEE AGRICOLE

Renseignements

Lycée La Bretonnière
67 rue du Séquoia
77120 CHAILLY EN BRIE
01.64.75.87.50



DURÉE 1 an

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Une formation proche du territoire
Plusieurs stages en entreprises
Internat sur place

Troisième de l'Enseignement Agricole

DISPOSITIF D'EVALUATION

Les élèves de 3ème agricole présentent le Diplôme National du Brevet (DNB) de la série professionnelle de l'éducation Nationale.

Tout au long de la formation, des évaluations sont réalisées régulièrement. Elles contribuent à la validation des domaines du socle et sont prises en compte pour la délivrance du DNB.

Pour l'attribution du DNB sont pris en compte le niveau de maîtrise de chacune des composantes du socle et les notes obtenues aux 4 épreuves terminales de l'examen.



CONTENU DE LA FORMATION

Avec 3 semaines de stage, les enseignements sont organisés en 2 catégories (29 heures hebdomadaires) :

- enseignements disciplinaires : français (3 h 30), langue vivante (2 h), histoire - géographie-enseignement moral et civique (2 h 30), éducation socio-culturelle (2 h), EPS (3 h), mathématiques (3 h), technologie de l'informatique et multimédia, documentation (1 h), biologie-écologie (1 h 30), physique-chimie (1 h 30)
- enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI): 3 thèmes par an au choix de l'établissement (7 h)
 - Aménagement et valorisation de l'espace (pour s'initier aux métiers de l'Aménagements Paysagers)
 - Activité de loisirs (pour s'initier aux métiers du service à la personne)
 - L'animal (pour s'initier aux métiers de l'agriculture)
semaines thématiques : accueil des élèves, mise en oeuvre et valorisation des projets, éducation à la santé et à la sexualité

A ces enseignements s'ajoutent :

- 2 h d'accompagnement personnalisé (AP).
- 10 h de vie de la classe qui permettent des échanges entre les élèves et des intervenants.

POURSUITE D'ÉTUDES

Après la classe de 3ème de l'enseignement agricole, il est possible de s'orienter vers:

- Un baccalauréat professionnel en 3 ans, sous statut scolaire ou par apprentissage.
- Un CAP (2ans), sous statut scolaire ou par apprentissage,
- Une seconde générale et technologique.

CONDITIONS D'ACCÈS

Après une classe de 4ème, sur dossier de candidature à retirer auprès du lycée de la Bretonnière, et après avis du conseil de classe